

ETABLISSEMENT PUBLIC DE COOPERATION CULTURELLE
DU CHATEAU DE LA ROCHE-GUYON

**PROJET D'ORIENTATION 2017-2021
HISTOIRE ET CREATION**



Par Marie-Laure ATGER
Juillet 2016

SOMMAIRE

INTRODUCTION	p. 4
I. <u>Histoire et Création : un projet artistique, culturel et scientifique intimement lié au château</u>	p.5
I.1. Des Saisons thématiques	p. 5
I.2. Les résidences de recherche	p. 7
I.3. Les résidences artistiques	p. 8
II. <u>Un projet au service du public, de tous les publics</u>	p. 8
II.1. La pratique artistique	p. 8
II.2. Une place privilégiée pour la jeunesse	p. 9
II.3. Les personnes en situation de handicap : le défi de l'accessibilité	p. 10
III. <u>La nouvelle renaissance du site</u>	p. 11
III.1. Le potager	p. 11
III.1.1. La formation des « jardiniers du futur »	p. 11
III.1.2. Des manifestations grand public	p. 11
III.1.3. L'intégration dans les Saisons thématiques	p. 12
III.2. Une politique de grands travaux	p. 12
III.2.1. Les travaux programmés	p. 12
III.2.2. Les travaux et études à programmer	p. 13
III.2.3. Les travaux à rêver	p. 14
IV. <u>Coopération et partenariats : un projet en partage</u>	p. 15
IV.1. La coopération politique	p. 15
IV.1.1. Entre les membres de l'établissement	p. 15
IV.1.2. Avec d'autres collectivités	p. 15
IV.1.3. Le Comité national de liaison des EPCC : un outil de réflexion et un soutien opérationnel pour l'administration de nos établissements	p. 16
IV.2. Un opérateur touristique et culturel pour le territoire	p. 17
IV.3. La coopération avec d'autres acteurs culturels	p. 17
V. <u>Des ressources au service du projet</u>	p. 18
V.1. Le conseil d'orientation scientifique et culturel	p. 18
V.2. Une équipe au service du projet	p. 19
V.2.1. Le rôle du directeur adjoint	p. 19

V.2.2. Le renforcement du service du développement culturel et de la communication	p. 19
V.2.3. Un renforcement de la fonction commerciale	p. 20
V.2.4. Les besoins en formation	p. 20
V.3. L'enjeu du développement des recettes de l'établissement	p. 20
V.3.1. Le développement de la fréquentation touristique	p. 21
V.3.1.1. <i>L'escale fluviale à La Roche-Guyon</i>	p. 21
V.3.1.2. <i>La fréquentation touristique internationale</i>	p. 21
V.3.2. Une recherche active de mécénat pluriel	p. 22
V.3.2.1. <i>De grands mécènes pour de grands projets</i>	p. 22
V.3.2.2. <i>Un mécénat ciblé sur certaines opérations</i>	p. 22
V.3.2.3. <i>Un club d'entreprises mécènes</i>	p. 22
V.3.2.4. <i>La constitution d'une association d'Amis du château</i>	p. 23
V.3.2.5. <i>La recherche de mécénat participatif</i>	p. 23
CONCLUSION	p. 23

« Aucun discours traditionnel n'étant en mesure d'interpréter l'ensemble des transformations du monde actuel, il faut avoir recours à une "pensée" ouverte, indéterminée, aventureuse »

Jacques Derrida

INTRODUCTION

Selon la légende de Saint-Nicaise et Sainte-Pience, attestée dès le IX^{ème} siècle, la première chapelle troglodytique du château pourrait dater du III^{ème} siècle de notre ère.

En 1944, Rommel fait du château son Quartier général, d'où il supervise toutes les opérations militaires sur le Mur de l'Atlantique.

La Roche-Guyon, et le château qui y est érigé au fil des siècles, ont donc été spectateurs, acteurs et témoins de l'Histoire.

Le château s'est adapté à toutes les époques, jouant successivement un rôle géostratégique majeur ou celui d'une magnifique résidence aristocratique. Son architecture, mais aussi ses décors, ses jardins, ont évolué selon son usage. Il a été l'hôte de militaires, de courtisans, de religieux, d'artistes, d'écrivains, de penseurs. De grands artistes l'ont peint : Hubert Robert, Georges Braque. Il a également été un lieu d'expérimentation et d'expression d'une curiosité scientifique, agricole et sociale. Depuis le XVII^{ème} siècle, il est la propriété de la famille La Rochefoucauld.

Cette incroyable richesse a incité les collectivités territoriales – au premier rang desquelles le Département du Val d'Oise – et l'Etat à s'associer pour conserver et valoriser ce site ; d'abord par une association de sauvegarde, et depuis le 1^{er} janvier 2004, au sein d'un Etablissement Public de Coopération Culturelle. La loi en donne la définition suivante : un EPCC est « chargé de la gestion d'un service public culturel présentant un intérêt pour chacune des personnes morales en cause et contribuant à la réalisation des objectifs nationaux dans le domaine de la culture ».

Sa création a donc été un acte fort, à la fois pour le Monument et pour le territoire. Ainsi, l'Etat et les collectivités se sont engagés sur le long terme à la restauration du site et permettent à l'établissement de développer une politique culturelle ambitieuse, en partenariat et au service de tous les acteurs du territoire.

Le château, par son histoire et sa situation géographique, est un maillon primordial de la compréhension de l'histoire et de la géographie locale, mais aussi nationale.

On dit souvent que ce château est difficilement compréhensible pour les visiteurs. Le Moyen-Age, le siècle des Lumières, des salons d'apparat d'un grand luxe, des boves de la plus grande rusticité, un escalier souterrain inimaginable, une drôle de machine à remonter le temps s'y croisent et s'entremêlent. On pourrait croire qu'il est un *Piège Diabolique*.

En fait, il est seulement bavard : il dit – et donne à voir - tout ce qu'il est. Il dit toute sa complexité – celle des lieux et celle de l'histoire ; celle des lieux à travers l'histoire.

Nous traversons actuellement une époque extrêmement troublée.

Politiquement, en France, la défiance semble de plus en plus installée envers les représentants élus du peuple. La tentation de l'extrême droite se fait plus forte à chaque élection depuis 2007 et a atteint 27,10% au second tour des élections régionales de décembre 2015 (source : Ministère de l'Intérieur)

Religieusement, l'omniprésence d'un terrorisme qui dit se réclamer de l'Islam, l'importance du mouvement « La manif pour tous » en 2013 dont beaucoup de participants se revendiquaient catholiques, peuvent laisser penser à un retour des croyances comme base d'analyse politique et sociale

Socialement, les valeurs de notre République sont mises à mal. L'égalité est compromise à de nombreux plans : augmentation des écarts salariaux, pérennisation des inégalités territoriales, scolaires etc. Et surtout, la fraternité est dangereusement touchée par les peurs suscitées par les grands mouvements migratoires et la multiplication des attentats djihadistes à travers le monde.

I. Histoire et Création : un projet artistique, culturel et scientifique intimement lié au château

L'histoire peut nous permettre d'appréhender différemment le présent, de l'éclairer d'un œil nouveau, et surtout plus large. Je souhaite que l'histoire du château soit un point d'appui – presque un prétexte – pour élargir notre compréhension du monde actuel et penser le futur. A la suite de Serge Gruzinsky¹, je souhaite considérer le local comme un carrefour.

« Pas d'histoire globale donc sans une assise locale, exactement située. On enferme souvent le local dans les filets de la monographie ou de la micro histoire. On peut aussi choisir de dégager les fils qui le rattachent aux mondes qui l'entourent. [...] Pour entrer en histoire globale, il faut passer par la porte du local. [...] Prendre le local comme point d'ancrage de la réflexion, en faire une zone d'interface privilégiée qui répond à un environnement infiniment plus vaste, variable selon les époques, le resituer dans ses rapports avec une multitude de réalités extérieures, parfois fort lointaines »

« Partons donc à contre-courant, en plaidant pour une histoire engagée dans la longue durée, qui aille chercher matière à dialoguer avec le monde d'aujourd'hui [...] »

C'est pourquoi je propose d'axer le projet de l'établissement sur l'histoire dans tous ses aspects, c'est-à-dire aussi l'histoire de l'architecture, de l'art, des arts décoratifs, des jardins, des idées, des sciences, l'histoire sociale en m'appuyant sur l'histoire longue et protéiforme du château.

L'objectif est de devenir un lieu de référence en matière d'histoire. Il s'agira, d'une part, d'être identifié par la communauté scientifique comme un lieu possible d'appui à la recherche et de valorisation de celle-ci ; et d'autre part, d'être un lieu de vulgarisation et de transmission auprès d'un large public.

I.1. Des Saisons thématiques

La programmation sera organisée sous forme de « Saisons ». La pierre angulaire en sera une grande exposition. Elle s'accompagnera d'une programmation artistique pluridisciplinaire en lien

¹ Serge Gruzinsky, *L'histoire, pour quoi faire ?*, Fayard, Paris, 2015, p. 112 et 122

avec la thématique et sera nourrie des résidences de recherche et des résidences artistiques (cf. ci-dessous).

Les expositions 2017 et 2018 programmées par Yves Chevallier, la première sur le peintre Hubert Robert et les jardins, la seconde sur les personnalités de Lafayette, Louis-Alexandre de La Rochefoucauld et du duc de Liancourt correspondent parfaitement au projet que je souhaite mettre en œuvre.

Pour les années suivantes, de nombreuses thématiques m'intéressent et me paraissent pertinentes, soit au regard de l'actualité du château, soit de l'actualité nationale et internationale. J'envisage ainsi de traiter, selon les opportunités, du fait religieux, des frontières, de la tapisserie et des arts textiles, du commerce des plantes. A l'occasion de la création de l'escale fluviale à La Roche-Guyon, les usages de la Seine à travers les âges pourraient également être traités.

Le fait religieux :

C'est une thématique qui anime la société française et toute la géopolitique mondiale à l'heure actuelle. La restauration des deux derniers bas-reliefs des chapelles pourrait être l'occasion de traiter de ce sujet dans une perspective historique. Au château, la présence des trois chapelles, d'un prieuré dans le Jardin anglais, les bas-reliefs représentant St-Nicaise et Ste-Pience, la présence au château du cardinal de Rohan-Chabot, le protestantisme de la duchesse d'Enville, la présence du judaïsme à travers le personnage d'Esther etc. seront autant de points d'appui pour traiter de ce sujet.

Les frontières :

Là aussi, ce sujet est brûlant dans l'actualité mondiale, notamment au travers des importantes migrations originaires de Syrie, du Moyen-Orient et d'Afrique. Le caractère frontalier de La Roche-Guyon pourra là aussi servir de point de départ pour le traitement de ce sujet ; probablement à l'occasion de l'anniversaire du traité de St-Clair-sur-Epte en 2021. Ce sera l'occasion d'approfondir la journée d'Histoire qui s'était déroulée le 5 novembre 2011 : « Les territoires en partage, Traités et accords du Moyen-Âge à nos jours » (dont les actes ont été publiés dans la collection La Bibliothèque fantôme).

La tapisserie et les arts textiles :

Le « prétexte » à cette thématique est évidemment la présence au château des tapisseries dites d'Esther commandées par la duchesse d'Enville à la manufacture des Gobelins. Cette tenture est une des expressions de la grande tradition lissière de la France, magnifiquement représentée par la tapisserie de Bayeux, celle de la Dame à la licorne conservée au musée de Cluny-musée national du Moyen-Age, celle de l'Apocalypse au château d'Angers, *Le chant du monde* de Jean Lurçat, et incarnée par les manufactures des Gobelins, de Beauvais et d'Aubusson. La reconnaissance de la tapisserie d'Aubusson comme appartenant au patrimoine culturel immatériel de l'humanité par l'Unesco et l'inauguration très récente de la Cité internationale de la tapisserie Aubusson sont le signe de l'importance de cet art en France. Il s'accompagne d'une tradition plus large des arts textiles dans l'ameublement ou la broderie, qui connaissent un renouveau.

Cette thématique sera traitée également d'un point de vue agricole. Elle sera l'occasion de planter et/ou de tenter d'acclimater au potager des plantes textiles - du coton, du lin, du chanvre, du jute, du mûrier – et des plantes tinctoriales – de la garance, de la gaude, de l'indigotine.

Le commerce des plantes : des tentatives d'acclimatation du XVIII^{ème} siècle à la « brevetisation » du vivant

Nous disposons d'un certain nombre de lettres appartenant à la correspondance de la duchesse d'Enville dans lesquelles elle entretient avec ses interlocuteurs des échanges très précis sur les conditions d'acclimatation de plantes ou d'arbres qu'elle se fait envoyer de toute l'Europe – dont celle publiée dans l'édition 2016 de *Plaisir(s)*.

De très grands enjeux, à l'échelle planétaire, traversent ce sujet : le défi de la biodiversité et de la production de nourriture pour toute la population mondiale.

Cette thématique pourra être traitée sous les angles de l'histoire des légumes, du voyage des plantes et des graines, des terroirs, des enjeux de la pollinisation et de la réduction de la biodiversité par la « brevetisation » du vivant par les grandes multinationales des semences.

Les usages de la Seine :

La création d'une escale fluviale à La Roche-Guyon et la mise en œuvre de l'axe Seine sont l'occasion de susciter une réappropriation affective du fleuve par ses riverains. Les différents usages de la Seine seront traités : la navigation commerciale, la navigation de plaisance, la pêche, la présence des deux ponts successifs à La Roche-Guyon. L'approche en sera historique mais aussi contemporaine et ethnologique. Je souhaite que ce sujet fasse l'objet d'un partenariat avec l'Atelier de Restitution du Patrimoine et de l'Ethnologie du Département du Val d'Oise. Il pourrait se décliner en plusieurs points jusqu'à Rouen, dans la logique de l'axe Seine.

Afin de réaliser ces expositions, j'en confierai la conception à des commissaires, entourés de comités scientifiques.

La préparation de ces expositions sera l'occasion de susciter ou d'encourager la recherche historique.

I.2. Les résidences de recherche

Les missions de l'établissement comprennent entre autres « l'enrichissement de la connaissance historique, archéologique, ethnologique et environnementale du site ».

Les travaux et études-diagnostic qui vont être menés sur le château au cours des quatre prochaines années vont sans doute permettre d'approfondir encore les connaissances sur le château, notamment sur la Terrasse des Chapelles, le Théâtre (même si celui-ci a déjà été très largement documenté par Pierre-André Lablaude à l'occasion de la réalisation de la maquette le représentant) et le Jardin anglais. Dans ce dernier, des fouilles archéologiques seront sûrement une source très importante de nouvelles découvertes ou de confirmations.

Néanmoins, je souhaite aller au-delà en créant des résidences de recherche en direction d'étudiants en master, de doctorants ou de chercheurs confirmés. L'établissement entretient déjà un partenariat privilégié avec l'Université de Cergy-Pontoise (pour l'organisation de la Journée d'Histoire de La Roche-Guyon), précisément avec AGORA, le laboratoire de recherche en civilisations, identités culturelles, textes et francophonies. Ce laboratoire développe notamment des recherches sur les axes du Patrimoine, de la Création, des Territoires et conflits et des Constructions identitaires. Par son intermédiaire, un lien pourra être créé avec la Fondation des Sciences du Patrimoine. De même, le Groupe de Recherche Histoire de l'Université de Rouen travaille sur les thématiques « Patrimoines et modernités », « Guerres, frontières, impérialismes » et « Révolution française, révolutions des XIX^{ème}-XXI^{ème} siècles ». Ces laboratoires pourront être des partenaires privilégiés mais nous pourrions accueillir des chercheurs qui n'en seront pas issus.

Même si les recherches sur l'histoire du château seront encouragées, les thèmes de recherche pourront être plus larges, du moment qu'ils entretiendront un lien avec elle.

Ces recherches seront valorisées dans la programmation du château, en alimentant le contenu scientifique des expositions, en faisant l'objet de communications à l'occasion de colloques, en étant relatées dans les outils de communication du château (lettres électroniques, journal, site

Internet) et/ou en étant publiées. A cet égard, je souhaite poursuivre la politique d'édition de La Bibliothèque fantôme.

I.3. Les résidences artistiques

Les résidences sont actuellement nombreuses et fructueuses mais sont assez méconnues et ne participent pas autant qu'elles le devraient au rayonnement du château. Je souhaite les mettre, comme les résidences de recherche, au cœur de notre activité.

Je tiens à ce qu'elles soient très pluridisciplinaires : théâtre, musique, danse, arts plastiques, littérature, audiovisuel, bande dessinée...

Elles pourront se dérouler à tous les stades de maturation des projets : de la conception à la finalisation.

L'objectif est de permettre aux artistes de disposer de bonnes conditions de travail pour faire avancer leurs projets, qui, toujours en lien, de près ou de loin, avec l'histoire du château, nous permettront d'appréhender l'histoire de manière décentrée, sur le registre de l'art et de l'émotion. Le spectacle « Treize semaines de vertu », créé par la compagnie La Revue Eclair en 2006 au château, suite à une commande d'Yves Chevallier, est pour moi emblématique de la manière dont un regard contemporain peut nous ouvrir sur un sujet historique.

Je souhaite renouveler les expériences menées avec la compagnie Un Soir ailleurs et l'Ensemble Zellig : la première a bénéficié d'une résidence d'un an qui a permis la création d'un spectacle et la préfiguration d'un second ainsi que l'écriture d'un livre dans la collection La Bibliothèque fantôme (Claire Le Michel, *Je suis le fils de la femelle du kiwi*, 2016) ; le second, après une première expérience de 2013 à 2015, est à nouveau en résidence au château de 2016 à 2018. Le projet de l'Ensemble Zellig, attaché à la pluridisciplinarité artistique et au mélange des répertoires contemporain et classique, est parfaitement cohérent avec la programmation que je souhaite mettre en œuvre. Ses résidences au château ont permis la création de plusieurs œuvres. En 2016, l'Ensemble a commandé à Claire-Mélanie Sinnhuber deux pièces qui ont été créées au château. Ces deux résidences se sont accompagnées de relations pédagogiques de long terme avec le collège de Bray-et-Lu et avec le Syndicat intercommunal de Musique du Vexin et du Val d'Oise.

II. Un projet au service du public, de tous les publics

Mon projet global vise à atteindre une excellence de niveau national. Néanmoins, la priorité doit être avant tout le rayonnement local. L'objectif premier est que les habitants s'approprient l'histoire de leur territoire.

II.1. La pratique artistique

Je souhaite que le château devienne un lieu de pratique culturelle, et non seulement de « consommation » d'expositions, de spectacles, de concerts, de colloques. Il deviendra un lieu où l'on peut se former à toutes les pratiques artistiques. Ces activités seront donc en premier lieu destinées à un public de proximité.

Ainsi, dans la lignée des conférences d'art contemporain, des ateliers d'écriture et des master classes de musique déjà mis en œuvre, des stages d'arts plastiques, de musique, de théâtre, de photographie seront proposés.

Ces ateliers de pratique artistique seront organisés ponctuellement. Deux modalités seront possibles :

- L'accueil de partenaires culturels et/ou associatifs pour le déroulement de leurs activités au château. Des relations privilégiées seront développées avec tous les acteurs culturels : écoles de musique, bibliothèques, musées, ateliers d'art plastique, clubs photo etc..
- L'organisation par le château de ces stages, grâce à la mobilisation des artistes en résidence ou d'artistes de proximité.

Par exemple, dans le cadre de l'exposition *Hubert Robert et la fabrique des jardins*, des photographies ont été commandées à Catherine Pachowski. Elle pourrait animer une session de formation à la photographie artistique de jardins ou de paysage. En mémoire d'Hubert Robert, des groupes de peintres amateurs pourraient aussi bénéficier d'un stage de peinture des jardins ou de peinture des ruines.

Aussi souvent que cela sera possible, les artistes en résidence animeront eux-mêmes ces ateliers de pratique artistique, à destination des adultes et du public scolaire.

II.2. Une place privilégiée pour la jeunesse

En 2015, le château a accueilli 13.255 enfants dans le cadre scolaire. Nous entretenons depuis plusieurs années des relations approfondies avec l'école de La Roche-Guyon. Celles-ci se sont encore renforcées en 2015 grâce à l'intervention du château dans le cadre des Nouvelles Activités Périscolaires.

Je souhaite mettre un accent très particulier de l'activité de l'établissement sur la jeunesse. En 2014, des études ont révélé qu'à 15 ans, une fille sur cinq et un garçon sur dix avaient tenté de se suicider. Ces chiffres m'ont extrêmement choqué.

Par ailleurs, le classement PISA fait apparaître une baisse du niveau scolaire en France.

Cette situation est évidemment grave d'un point de vue individuel pour tous les enfants en difficulté mais aussi d'un point de vue sociétal pour l'avenir, globalement, de la France.

Cela me semble traduire, d'une part un grand désœuvrement de la jeunesse, et d'autre part une sorte d'abandon – même si le mot est fort – de la société à l'égard de cette même jeunesse. Il m'apparaît absolument primordial d'y remédier. Il est de notre responsabilité sociale collective d'accompagner les jeunes gens dans leurs apprentissages académiques mais aussi que ces apprentissages soient l'occasion de créer une relation forte avec eux qui leur permette de s'épanouir en confiance. A notre place, et dans les limites de nos champs d'intervention, je souhaite que nous prenions notre part dans cette remédiation. Notre action se tournera donc vers la jeunesse ... de tous les âges, de la maternelle aux étudiants.

Nous nous efforcerons de mettre en place des partenariats étroits avec les établissements scolaires de proximité. Nous étendrons notre relation privilégiée avec l'école de La Roche-Guyon à d'autres écoles de la Communauté de Communes Vexin-Val-de-Seine. Nous prorogerons celle débutée avec les collèges de Bray-et-Lu et Magny-en-Vexin. Je m'efforcerai d'initier un rapprochement avec celui de Gasny, et pourquoi pas avec ceux de Vernon, Bonnières, Rosny-sur-Seine ou Limay.

Les niveaux supérieurs ne seront pas oubliés : toutes les expériences partenariales déjà menées avec des lycées professionnels² et de grandes écoles³ ont été extrêmement fructueuses. Je souhaite prolonger celle qui est pérenne avec l'Ecole Nationale Supérieure d'Art de Paris-Cergy pour le programme *Plug In* (la convention pluriannuelle signée avec elle court d'ailleurs jusqu'à l'année universitaire 2016-2017), et en inventer de nouvelles en fonction des projets.

Dans le cadre des résidences de recherche et des résidences artistiques, les jeunes candidatures seront encouragées.

II.3. Les personnes en situation de handicap : le défi de l'accessibilité

L'établissement déposera fin septembre à la Préfecture du Val d'Oise son agenda d'accessibilité programmée. Je souhaite que nous puissions aller le plus loin possible sur ce sujet. Nous savons déjà que nous ne pourrions pas obtenir le label Tourisme et Handicap. Néanmoins, le niveau d'exigence de ce label reste pour moi une référence. Nous tâcherons de nous en approcher.

Les premières discussions avec l'équipe de maîtrise d'œuvre semblent prometteuses quant à l'installation d'un ascenseur desservant la plupart des niveaux du château, même si, évidemment, le donjon ne le sera pas. La réalisation d'un film permettant aux personnes à mobilité réduite d'appréhender l'ensemble du site sera donc nécessaire, ainsi que l'aménagement d'un espace dédié au visionnage de ce film. L'audioguide existant sur le château est un objet peu traditionnel, non didactique. Ce film pourrait être conçu dans la même veine. Il pourrait faire l'objet d'un partenariat avec la Femis-école nationale supérieure de l'image et du son.

Pour les autres handicaps, la difficulté est moindre. Néanmoins, je souhaite que nous puissions proposer aux personnes en situation de handicap des activités spécifiques. Certains de nos dispositifs existants peuvent être facilement adaptables. Par exemple, l'atelier « Secrets de plantes », qui se déroule dans le potager, pourra facilement devenir accessible aux personnes ayant une déficience visuelle car il se base énormément sur le sens olfactif et le toucher.

Un défi est de rendre le site accessible et de proposer des activités spécifiques ; un autre est de toucher réellement ces publics. La première action à mener est de nous référencer sur le site Internet accessible.net. Notre propre site Internet devra être accessible. Il nous faudra également mener un travail important avec les services sociaux concernés (notamment les Maisons Départementales des Personnes Handicapées) et le milieu associatif spécialisé.

L'ensemble du personnel du château sera sensibilisé à ce sujet. La chargée des publics deviendra référente pour l'accueil des personnes en situation de handicap et les équipes d'accueil et de surveillance seront spécifiquement formés.

Une difficulté majeure dans la réalisation de ces projets sera de trouver le budget nécessaire. Il existe peu de financements spécifiques. Pour des raisons à la fois techniques, financières et de programmation des travaux, nous demanderons probablement un délai de neuf ans pour la réalisation des travaux. Néanmoins, je m'engage à ce que des actions soient menées chaque année, en fonction des moyens disponibles.

² Dans le cadre de l'exposition *Etats de Sièges*, avec le Lycée Le Corbusier de Corneilles-en-Parisis et avec l'Etablissement Régional d'Enseignement Adapté de Sannois

³ Avec l'EISTI (Ecole Internationale des Sciences du Traitement de l'Information) pour l'installation de réalité virtuelle au château ; avec l'Ecole Nationale Supérieure des Arts Décoratifs pour la création de mobilier de jardin ; avec l'école nationale supérieure d'architecture de Normandie pour l'imagination par les étudiants d'une escale fluviale et d'une guinguette en bord de Seine.

De plus, nous nous engagerons, soit à ce que la programmation culturelle du château puisse être partiellement accessible, soit à produire des actions de médiation spécifiques.

Le partenariat avec Le Théâtre de Cristal (compagnie de théâtre travaillant avec des comédiens en situation de handicap, à l'initiative du projet *Viva La Vida* porté par le Conseil départemental du Val d'Oise) et les établissements hospitaliers d'Aincourt et Marines, initié par Yves Chevallier, sera une première expérience.

Notre insertion dans le programme national Culture et Handicap sera étudiée.

III. La nouvelle renaissance du site

III.1. Le potager

La remise en culture du potager-fruitier à partir de 2008 a marqué un tournant important dans la vie du site. On connaît aujourd'hui son grand succès : il est autant visité que le château. Mais son succès n'est pas seulement public : il est esthétique, culturel et social – ce qui lui a valu l'attribution du label « Jardin remarquable » et la certification « agriculture biologique ». Le chantier d'insertion, avec les difficultés inhérentes à sa nature, est une réussite...que l'on doit sans cesse essayer de renforcer. Les produits transformés (jus, confitures, soupes) sont d'excellents ambassadeurs du potager et du château.

Le potager-fruitier est déjà assez largement connu et reconnu par les professionnels grâce aux relations de partenariat nouées par exemple avec le potager du Roi à Versailles, avec le verger conservatoire de St-Clair-sur-Epte, grâce à l'adhésion de l'établissement au réseau Semences Paysannes de France ou à celui des Agriculteurs Biologiques d'Ile de France. Les médias l'ont également mis à l'honneur, notamment en avril dernier dans la série d'émissions « Jardins d'ici et d'ailleurs » sur ARTE.

III.1.1. La formation des « jardiniers du futur »

Nous appelons ainsi les salariés du chantier d'insertion.

Mais l'enjeu de formation est bien plus large. C'est pourquoi je souhaite la poursuite des sessions de formations organisées par le Parc Naturel Régional du Vexin français au Potager. Celles-ci sont destinées à un grand public, soucieux d'adopter de nouvelles techniques de jardinage responsables. Elles seront le pendant au jardin des ateliers de pratique artistique.

La sensibilisation des enfants est également fondamentale : là aussi, les ateliers pédagogiques proposés aux scolaires, aux centres de loisirs ou au public individuel seront poursuivis.

III.1.2. Des manifestations grand public

Actuellement, le potager est particulièrement valorisé à l'occasion de deux manifestations nationales : *Les Rendez-vous aux Jardins* et *Les Journées européennes du Patrimoine*.

Nous renforcerons notre offre en nous inscrivant dans le cadre d'une autre manifestation nationale : *APIdays, L'abeille sentinelle de l'environnement*, qui se déroule chaque année en juin. Cela sera l'occasion de présenter nos ruches au public et de le sensibiliser à l'enjeu primordial de la préservation des abeilles, et plus largement des insectes pollinisateurs, pour l'avenir de la production vivrière.

La Région Ile de France réfléchit actuellement à la création d'un festival des jardins utiles. Nous nous y inscrirons évidemment.

La manifestation *Plantes Plaisirs Passions*, grande fête des plantes organisée au château depuis plus de vingt ans, sera poursuivie. Elle est elle aussi une occasion de valoriser le potager, grâce aux visites guidées et aux ateliers pédagogiques proposés à cette occasion, grâce au stand de la boutique du château qui propose les produits transformés, mais aussi, depuis deux ans, des plans préparés en amont par les jardiniers.

Néanmoins, c'est en septembre que le potager se révèle totalement. La création d'une nouvelle manifestation spécifiquement consacrée aux plantes potagères, maraîchères, utiles et aux fleurs associées sera étudiée.

III.1.3. L'intégration dans les Saisons thématiques

Je souhaite également, à chaque fois que cela sera possible, intégrer le potager dans les Saisons thématiques annuelles.

Comme expliqué plus haut, le thème de la tapisserie et des arts textiles sera une occasion de mettre en production des plantes textiles et tinctoriales.

Celui du commerce des plantes s'appuiera directement sur le potager.

III.2. Une politique de grands travaux

La politique des travaux à mener est au cœur de la vie de l'établissement. Elle recoupe à la fois les enjeux de restauration du château, d'amélioration de sa connaissance historique, de son attractivité touristique, de sa politique culturelle et du développement de ses recettes propres. Ses enjeux sont donc considérables, tout autant que les travaux à mener.

III.2.1. Les travaux programmés : l'accord-cadre de maîtrise d'œuvre et le Contrat de Plan Interrégional

L'accord-cadre de maîtrise d'œuvre signé le 1^{er} juillet 2016 avec le cabinet Repellin Larpin & Associés Architectes prévoit sept marchés subséquents.

Ceux pour la réalisation de l'Agenda d'accessibilité programmée et la programmation des travaux de strict entretien ont déjà été notifiés.

Deux gros chantiers présentent un caractère d'urgence sanitaire : l'étanchéité de la terrasse des chapelles et la conservation préventive et les travaux de sauvegarde du théâtre. Dès que les financements seront confirmés, ces deux marchés seront notifiés. Le projet de la terrasse se déroulera sur les années 2017-2018. Je souhaite que ce pré-chantier sur le théâtre se déroule en 2017, pour stopper les dégradations, mais aussi pour des raisons de calendrier de recherche de mécénat pour sa restauration ultérieure.

La mission d'étude diagnostic pour la mise en place d'un programme de travaux pluriannuel et d'un plan de gestion des promenades du jardin Anglais représente, tout comme le théâtre, un enjeu symbolique important pour la reconquête du site dans son ensemble. Ces deux chantiers seront, après les travaux menés pour la réouverture du château au public en 1994, la réhabilitation du potager et sa remise en culture, un signe fort du renouveau du château.

L'étude complémentaire demandée sur la stabilité de la Tour Carrée nous donnera des indications sur d'éventuels nouveaux travaux de structure à programmer.

J'espère que le cabinet RL&A jugera possible la dépose des étalements des anciennes cuisines.

Par ailleurs, des crédits ont été réservés par l'Etat et la Région Ile de France dans le cadre du Contrat de Plan Interrégional Etat-Régions. Ils sont spécifiquement destinés à trois projets : la reconquête du Jardin anglais, la restauration de l'ensemble du pavillon d'Enville et l'aménagement des Communs. Les études existent sur les deux derniers projets. Si la totalité du financement est réunie, un nouvel accord-cadre de maîtrise d'œuvre devra être lancé, dès 2018 (étant donné les délais de passation des marchés), pour lancer ces chantiers.

L'aménagement des Communs est primordial pour le développement de l'activité commerciale de l'établissement, principalement pour l'accueil de groupes en séminaires et l'aménagement de chambres permettant d'accueillir les résidents.

La restauration de l'ensemble du pavillon d'Enville comporte plusieurs éléments clés : évidemment la restauration du théâtre, mais aussi la reprise de l'ensemble des parquets et des menuiseries extérieures, la réhabilitation de la terrasse et l'aménagement du premier étage, qui serait a priori dédié lui aussi à l'accueil de séminaires.

La restauration du théâtre est un sujet difficile. Il serait dommage de lancer une restauration partielle qui ne permette pas la réutilisation de cet espace. Sa restitution strictement à l'identique n'est pas réalisable (d'ailleurs, est-ce souhaitable ?), ne serait-ce que pour intégrer les normes de sécurité et d'accessibilité contemporaines. Où devra s'arrêter le parti pris de restauration ? Pourrait-on évoquer le théâtre ancien tout en lui donnant une dimension plus contemporaine ? Je fais le pari que la réponse se forgera doucement, au cours des travaux de sauvegarde d'urgence, grâce aux échanges avec les partenaires de l'établissement et le public.

Les travaux seront pleinement intégrés à la politique de médiation de l'établissement. Des visites guidées des chantiers, si possible en présence des architectes, voire en présence des entreprises menant les travaux, seront organisées pour le grand public. Ces visites intéressent le public et permettront de communiquer et de faire monter l'intérêt des visiteurs pour les grands projets de restauration, dans le but de les fidéliser, voire de les inciter à soutenir nos projets.

III.2.2. Les travaux et études à programmer

Après le dépôt de l'agenda d'accessibilité programmée, les travaux nécessaires devront être réalisés. Eu égard à la programmation de travaux déjà engagés, nous demanderons probablement un délai de neuf ans pour les réaliser. Néanmoins, l'accessibilité étant une de mes priorités, je souhaite les réaliser le plus rapidement possible. La création d'un ascenseur pouvant desservir au moins l'étage des Salons, voire les étages supérieurs sera un élément important. De plus, il sera aussi d'une grande utilité pour les équipes, dont il améliorera les conditions de travail en facilitant les manutentions. L'ouverture d'une pièce dans laquelle pourra être projeté un film sur le château (à titre de « mesure de compensation ») sera l'autre point marquant de ce programme.

Ce projet d'établissement nécessitera l'aménagement d'hébergements incluant des chambres et des espaces de restauration. Dix chambres ont été pensées dans le projet d'aménagement des Communs. Néanmoins, il est possible que nous en ayons besoin avant que ces travaux soient réalisés. Aussi, nous devons étudier la possibilité de les aménager de façon prioritaire ; ou trouver des solutions d'aménagement ailleurs.

Le circuit de visite commence à présenter des faiblesses. Certains points devraient être restaurés dans le cadre d'autres chantiers :

- La restauration des murs de l'Escalier d'honneur est prévue dans le cadre de l'opération sur la Terrasse des Chapelles (car sa dégradation est due à des infiltrations d'eau du niveau supérieur)
- Les planchers, les menuiseries et la terrasse du pavillon d'Enville devraient être repris dans le cadre des travaux sur la totalité de ce bâtiment

Néanmoins, d'autres endroits sont très dégradés et devront faire l'objet de chantiers : les parquets devront être repris, spécifiquement dans la Salle à Manger et le Salon des tapisseries ; les décors du plafond de la Galerie ; ceux de la Salle à Manger ; la peinture de la Tour Carrée.

Le pavillon Villars accueille les bureaux de l'EPCC. Il est le seul bâtiment pour lequel nous ne disposons pas d'étude-diagnostic. Or, son état est préoccupant : les planchers du dernier étage sont fragiles. Une restauration complète serait nécessaire, y compris pour en améliorer le confort. Il y a quelques années, une étude thermique sur l'ensemble du château avait préconisé d'isoler les murs et d'installer un système de chauffage plus performant.

III.2.3. Les travaux à rêver

Ce programme de travaux très ambitieux est déjà réjouissant. Je pense qu'il ne faudra pas moins de cinq ans pour le réaliser. Néanmoins, d'autres projets sont déjà dans mon esprit.

Si les architectes confirment que les étalements des anciennes cuisines peuvent être déposés, nous pourrions imaginer un programme d'aménagement pour cet espace. De nombreuses options sont possibles, dont deux me paraissent pertinentes :

- L'aménagement de salles d'exposition permanentes retraçant l'histoire du château, pour lesquelles des dépôts de longue durée pourraient être demandés aux Archives Départementales du Val d'Oise et au fonds documentaire d'Ile de France conservé par le Musée du domaine départemental de Sceaux qui possède une collection de dessins et estampes représentant le château ;
- L'aménagement de salles pédagogiques : les pièces étant en enfilade et assez peu larges, il serait intéressant d'étudier la possibilité de faire des accès par la terrasse médiévale pour ne pas réduire la taille des pièces en créant un couloir. Ces espaces pourraient servir pour des activités du château, mais aussi pour des partenaires extérieurs. Il y a quelques années, nous avons été contactés par le Syndicat Intercommunal de Musique du Vexin et du Val d'Oise qui souhaitait créer une antenne à La Roche-Guyon. Nous n'avions pas pu répondre favorablement, faute d'espaces disponibles. Cela reste un regret pour moi, que l'aménagement des anciennes cuisines pourrait effacer.

Le réservoir creusé dans la falaise pour recueillir l'eau amenée depuis Chérence par le réseau d'adduction est un des espaces les plus secrets du château. Le programme de la restauration de la Terrasse des Chapelles prévoit également la restauration du sous-terrain qui y mène. Néanmoins, cela ne suffira pas à l'ouvrir à la visite. Un aménagement intérieur devra être conçu. La circulation des visiteurs devra être particulièrement étudiée. Une autre issue devra probablement être imaginée.

Enfin, un espace nourrit mon imagination depuis mon arrivée au château : les combles du pavillon d'Enville. Ils représentent un très grand volume. Ils seraient un endroit rêvé pour y aménager un studio de danse. L'espace est suffisamment vaste pour pouvoir accueillir plusieurs pièces : des salles de répétition et peut-être une salle de spectacle. La conception devra être faite de manière à ce que les espaces soient modulables.

IV. Coopération et partenariats : un projet en partage

La coopération est inscrite dans le statut même de l'établissement. C'est une chance – et un effort constant à entretenir, dans tous les domaines : politique, touristique, culturel, en lien avec tous les acteurs du territoire.

IV.1. La coopération politique

IV.1.1 Entre les membres de l'établissement

L'établissement a été initialement constitué entre le Département du Val d'Oise, l'Etat, le Parc Naturel Régional du Vexin français et la Commune de La Roche-Guyon. La proposition a été faite de l'élargir à la Région Ile de France et à la Communauté de Communes Vexin Val de Seine. Cette dernière a déjà fait part de sa volonté d'intégrer l'établissement.

Un EPCC repose sur deux fondements : le projet de coopération politique entre ses membres et la nature du service public culturel qu'il porte.

Ces éléments sont partiellement définis dans les statuts de l'établissement. La rédaction du cahier des charges de recrutement du directeur est un élément complémentaire à la définition du projet politique porté par les membres.

Au cours de mon mandat, je souhaite approfondir cette « intégration » afin de donner l'occasion à chaque membre d'investir pleinement le projet de l'établissement.

Cela devrait se traduire de deux manières : d'abord par la rédaction d'une charte de coopération et/ou d'un règlement intérieur du conseil d'administration, ensuite par la définition des contributions de chacun des membres au fonctionnement de l'établissement (conformément à l'article R 1431-2 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Cela permettra de traduire l'investissement de chaque membre dans l'EPCC et de doter celui-ci d'une pérennité budgétaire, qui sera évidemment un atout pour sa gestion et son développement culturel, mais aussi pour la recherche de financements privés complémentaires.

IV.1.2. Avec d'autres collectivités

Je propose d'élargir le territoire d'action de l'EPCC.

Le château accueille des publics de toute l'Ile de France et de Normandie. Néanmoins, les projets approfondis se font, eux, uniquement avec des établissements scolaires et des partenaires culturels du Département.

Une exception est à noter : le projet « Images en Seine », dont deux éditions se sont déroulées en 2012 et 2014. Il a permis de mener un projet commun entre cinq lieux culturels de trois départements et deux régions : Limay et Rosny-sur-Seine dans les Yvelines, Vernon et Saint-Marcel dans l'Eure. Ce projet était peut-être une préfiguration du travail débuté dans le cadre du Développement de la Vallée de la Seine.

Il me paraît indispensable de réaffirmer le caractère frontalier du château et de donner à comprendre à tous les habitants autour de cette frontière ce lieu très spécifique dans la géographie locale – et ce d'autant plus que la frontière perdure aujourd'hui. Les partenariats en germe avec le château de Gaillon et le site de Château-Gaillard sont, à ce titre, tout à fait cohérents avec le projet que je souhaite développer.

« [...] Les frontières doivent-elles nécessairement être des lieux de mépris, de rancœur, d'ignorance ? Elles peuvent devenir, au sens anglais du terme, une frontière, un front pionnier. »⁴

Actuellement, le château entretient des relations de proximité sur le département du Val d'Oise et avec les communes limitrophes des Yvelines. Je souhaite renforcer ces liens et les élargir à la Normandie, d'abord avec Seine Normandie Agglomération (qui sera créée le 1^{er} janvier 2017 du regroupement de communautés de communes existantes, entre Seine et Epte, de Giverny à Château-Gaillard).

Le château doit s'inscrire dans une offre sur l'axe Seine. C'est essentiel pour sa visibilité. De plus, son rôle historique justifie pleinement son insertion dans cet axe.

Le Délégué interministériel au développement de la Vallée de la Seine a réuni en mai dernier les représentants de Château-Gaillard, du château de Gaillon et de La Roche-Guyon pour réfléchir à une structuration de l'offre entre ces trois sites.

Les rapprochements débutés entre les départements ayant la Seine en partage, en aval de Paris, par la création, en septembre 2015, de l'association des départements de l'axe Seine, nous seront d'une aide précieuse.

IV.1.3. Le Comité national de liaison des EPCC : un outil de réflexion et un soutien opérationnel pour l'administration de nos établissements

Le Comité national de liaison des EPCC a été créé en 2003 sous la forme d'un groupement professionnel informel. En 2013, il s'est constitué sous forme associative. J'en assume la présidence depuis cette date et son siège social est situé au château.

Le Comité a une quadruple vocation :

- Il est un réseau d'entraide professionnelle pour les équipes de direction des EPCC membres, dont la richesse des échanges apporte des solutions techniques et suscite des réflexions de fond
- Il assure une veille politique, administrative et culturelle sur tous les domaines susceptibles d'intéresser les EPCC : réformes des collectivités territoriales, marchés publics, lois et négociations sociales impactant l'exercice de nos missions
- Il est un lieu de réflexion privilégiée sur la coopération politique et le service public culturel, notamment en s'appuyant sur les expériences de ses membres répartis partout en France et exerçant des activités culturelles très diverses
- Il est un soutien opérationnel pour l'amélioration du fonctionnement de nos établissements grâce à des publications produites par ses membres : livret d'accueil des membres du conseil d'administration, carnet de coopération sur le recrutement d'un directeur d'EPCC etc..

J'aspire à conserver – si les membres de l'association en décident ainsi - mon mandat de Présidente de l'association.

Par ailleurs, je souhaite que le château puisse s'investir davantage dans la vie de l'association, notamment au cours de la campagne d'adhésion annuelle, en assurant la création d'un document de communication et une partie du secrétariat. Le temps passé par le personnel sera évidemment refacturé au Comité.

⁴ Ivan Jablonka, *Histoire et bande dessinée*, article publié dans laviedesidees.fr, le 18 novembre 2014

IV.2. Un opérateur culturel et touristique pour le territoire

Il me paraît essentiel que l'établissement public puisse mettre à disposition du territoire ses compétences et son professionnalisme.

Nous accueillons de nombreuses associations pour leurs manifestations, parfois en co-organisation avec le château : le Rotary Club de Magny-en-Vexin pour son Salon du Vin, l'association Quasar 95 pour la Nuit des Etoiles, l'association Oksébô pour la biennale du même nom, la Communauté Emmaüs de Follainville-Dennemont pour la grande vente des communautés d'Ile-de-France et de Normandie. Nous sommes heureux, dans ces circonstances, de concourir à l'animation de la vie territoriale et au succès de ces manifestations.

Nous nous efforcerons, dans le cadre des Saisons, à ce qu'une partie de la programmation puisse se tenir hors de nos murs. Les actions de médiation pourront aussi s'exporter, en partenariat avec les communes, les foyers ruraux, les bibliothèques ...

Nous pourrions exercer une mission d'ingénierie culturelle pour l'accompagnement de certaines institutions dans la mise en œuvre de leur action culturelle : nous travaillons déjà en partenariat avec la maison d'enfants de La Roche-Guyon relevant de l'Institut de gestion des armées ; une convention est en cours d'élaboration avec le Théâtre de Cristal et le centre hospitalier du Vexin. Nous pourrions développer ces services auprès d'autres organismes tels que la Maison d'Accueil et de Résidence pour l'Autonomie de Vétheuil, les services sociaux du Département etc.

L'exercice de la mission de Point d'Information Touristique pour le compte de la Communauté de Communes Vexin Val de Seine, depuis 2011, a été un élément très important de notre implication au service de l'ensemble des acteurs touristiques de ce secteur géographique. La qualité du service que nous rendons est reconnue. Je souhaite poursuivre cette mission et j'espère que l'entrée de la Communauté de Communes au sein de l'établissement permettra de pérenniser définitivement cette activité. Nous devons envisager de la développer dans les années à venir, notamment pour obtenir le statut d'office de tourisme.

Un nouvel élément fort viendra marquer les prochaines années : l'accueil, dans le pavillon Nord de la Cour d'Honneur, de la maison de la Réserve naturelle nationale des Coteaux de Seine et du centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine du label Pays d'Art et d'Histoire, gérés par le Parc Naturel Régional du Vexin français. Il permettra de renforcer l'ancrage du château dans son territoire et d'appuyer sa démarche de préservation de la biodiversité.

IV.3. La coopération avec d'autres acteurs culturels

La mise en réseau et en convergence de nos complémentarités est un élément majeur de réussite de l'ensemble des acteurs culturels pour irriguer le territoire.

Pour la réalisation des expositions, des prêts pourront être sollicités localement ou nationalement, voire internationalement. Des partenariats scientifiques spécifiques pourraient être établis, comme cela fut le cas avec le Musée national de la Renaissance d'Ecouen pour l'exposition *Etre et Paraître* en 2015.

Ensuite, de très nombreux partenaires culturels de proximité pourront être associés à la réalisation des résidences d'artistes : l'Apostrophe, le Théâtre 95, le théâtre de l'Usine, le festival théâtral du Val d'Oise, les conservatoires du Val d'Oise, l'Ecole Nationale de Musique de Mantes,

l'Abbaye de Royaumont, le festival d'Ile de France, le festival baroque de Pontoise, éventuellement des scènes de musique actuelle, l'Abbaye de Maubuisson.
Les co-réalisations et/ou co-productions pourront se mettre en œuvre avec un cercle de partenaires plus lointains.

V. Des ressources au service du projet

V.1. Le conseil d'orientation scientifique et culturel

Les statuts de l'EPCC spécifient que ce conseil, présidé par le directeur de l'Etablissement, et composé au plus de dix personnalités qualifiées, assiste le directeur et le conseil d'administration dans la définition de la politique scientifique et culturelle de l'Etablissement. Il délibère notamment sur la programmation annuelle et pluriannuelle des activités de l'Etablissement et formule tous avis et recommandations.

Aussi, j'envisage de réunir régulièrement ce conseil, deux fois par an. Je souhaite notamment qu'il participe activement à la sélection des chercheurs et artistes en résidence.

C'est pourquoi j'espère le composer de représentants éminents de la recherche historique et d'un représentant de chaque discipline artistique. J'envisage le rôle de ces personnalités comme celui de parrains, collectivement, pour l'établissement, et individuellement, pour les résidents du château.

Voici quelques personnalités dont la spécialité, le travail ou la démarche me semblent correspondre à l'esprit de mon projet d'établissement et que j'aimerais approcher pour être membres du conseil d'orientation scientifique et culturel :

Dans le domaine historique,

- Serge Gruzinsky, déjà cité, pour son approche à la fois locale et globale, son intérêt pour la façon dont les arts s'approprient l'histoire (opéra, cinéma, arts plastiques) et son rapport à la culture populaire (séries télévisées notamment)
- Monique Mosser, historienne des jardins, personnalité extrêmement reconnue et déjà familière du château (est actuellement membre du comité scientifique de l'exposition en préparation sur Hubert Robert)
- François Loyer, historien de l'architecture, directeur de recherche au CNRS, qui a dirigé le Centre des Hautes Etudes de Chaillot, qui travaille dans une approche vivante de l'architecture

Dans le domaine théâtral,

- Thomas Jolly, metteur en scène, directeur artistique de La Piccola Familia, pour ses adaptations des pièces de Shakespeare dans lesquelles il conserve les dialogues originaux dans une mise en scène très contemporaine
- Joël Pommerat dont le dernier spectacle *Ca ira (1) Fin de Louis* porte sur la Révolution française, et pour son rapport au jeune public.

Dans le domaine des arts plastiques,

- Kader Attia crée une œuvre très en lien avec l'histoire. Par exemple, dans *The Repair from Occident to Non-occidental Cultures*, 2012 ou *L'Arche de Tazoult*, 2012

En littérature,

- Pierre Lemaître, auteur d'*Au-revoir là-haut*, prix Goncourt 2013, qui, dans son roman, utilise en parallèle des faits historiques et des éléments de pure invention
- Philippe Claudel, auteur de *Le rapport de Brodeck*, prix Goncourt 2007 des lycéens, (mais aussi auteur de théâtre, scénariste, réalisateur) adapté en bande dessinée par Manu Larcenet.

V.2. Une équipe au service du projet

L'équipe du château est aujourd'hui bien stabilisée. Les modifications de poste intervenues lors du conseil d'administration du 7 juin 2016 ont permis de renforcer un certain nombre de postes et de consolider l'organisation de trois pôles : la direction, la régie et le développement culturel.

V.2.1. Le rôle du directeur adjoint

La création du poste de directeur adjoint en janvier 2015 a reflété l'évolution de l'établissement et la montée en compétences et en responsabilités des chefs de service.

Pour l'avenir, je souhaite le maintien de ce poste à ce niveau de responsabilité. Secondé par l'assistante de direction, il sera mon bras droit opérationnel pour la mise en œuvre du projet.

Ses dossiers prioritaires seront :

- La maîtrise d'ouvrage des travaux :

Ce sujet a déjà été abordé précédemment. Le pilotage des travaux sera un élément extrêmement stratégique au cours des prochaines années. L'accord-cadre de maîtrise d'œuvre signé pour les années 2016-2020 devra évidemment être appliqué, ainsi que les travaux qui y sont inscrits. De plus, les travaux sur les Communs, sur la totalité du pavillon d'Enville, sur le pavillon Villars et sur le circuit de visite devront déjà être planifiés. Cela nécessitera une coordination très importante entre l'équipe de maîtrise d'œuvre, les recherches de financement et la passation des marchés publics de travaux.

- L'augmentation des ressources propres de l'EPCC et la recherche de financements privés : Cet enjeu primordial pour le développement de l'établissement devra mobiliser énormément d'énergie (cf. ci-dessous)

Il aura également en charge la supervision de l'activité de l'ensemble des services, la préparation et le suivi budgétaire, la gestion des ressources humaines, dont l'animation du dialogue social et la sécurité juridique de l'établissement.

V.2.2. Le renforcement du service du développement culturel et de la communication

Ce service est au cœur de l'activité culturelle et pédagogique de l'établissement. Dans le cadre de mon projet, je souhaite y adjoindre la coordination de l'activité scientifique. Le développement des publics, notamment en situation de handicap, devra être accru. Enfin, le développement de l'activité touristique et la recherche de mécénat nécessiteront un important travail de communication, de relations presse etc.

Surtout, l'activité de médiation sera renforcée, notamment en direction de la jeunesse. Je souhaite que toutes les Saisons fassent l'objet d'un dossier pédagogique, que chaque résidence

s'accompagne d'au moins une action de médiation de long terme (plusieurs interventions dans l'année) en milieu scolaire. Ce travail demande énormément de temps pour construire les partenariats, les modalités d'intervention, le suivi de ces interventions ... C'est pourquoi, dès que le budget de l'établissement le permettra, je souhaite renforcer ce service, probablement par le recrutement d'un médiateur.

V.2.3. Un renforcement de la fonction commerciale

Actuellement, cette fonction est assumée par le service Accueil/Boutique et par la secrétaire de direction en charge du développement commercial.

Le renouvellement complet de l'équipe de la Boutique en 2015 – à l'exception de la responsable du service – et le recrutement d'une personne supplémentaire en contrat à durée indéterminée à temps partiel a déjà permis une mobilisation accrue sur cette fonction. Néanmoins, les rotations d'équipe nécessaires à l'organisation du service (nécessité de service sept jours par semaine) et la sollicitation permanente de l'équipe par l'accueil du public et les ventes de la boutique rendent l'exercice de cette mission plus difficile.

Après réflexion avec la responsable du service, les modalités d'organisation du travail seront repensées et/ou l'équipe devra être renforcée.

V.2.4. Les besoins en formation

Ce projet nécessitera une formation complémentaire de l'équipe sur différentes thématiques :

- L'accueil des publics en situation de handicap
- La conservation préventive
- l'administration du spectacle vivant
- la production dans les arts plastiques
- le développement du tourisme culturel

V.3. L'enjeu du développement des recettes de l'établissement

Depuis 2008, j'ai œuvré pour assainir la situation budgétaire de l'établissement, pour mettre en place une comptabilité analytique qui permet un suivi fin des dépenses, pour réduire les coûts de fonctionnement et/ou améliorer les conditions de travail à moyens constants (amélioration du parc de copieurs par exemple). La situation budgétaire est donc saine même si les difficultés de trésorerie sont encore trop présentes ; néanmoins largement atténuées par le renouvellement annuel d'une ligne de trésorerie.

Si la gestion budgétaire est bonne, les ressources ne sont néanmoins pas suffisantes pour financer dans de bonnes conditions la programmation culturelle et l'entretien du château.

L'effervescence de la programmation culturelle cache un manque de moyens. L'exposition annuelle principale et la manifestation *Plantes Plaisirs Passions* font l'objet d'un investissement important. La programmation de spectacle vivant est, elle, moins dotée, souvent au détriment des artistes. Elle est en grande partie financée par une économie du troc : résidence contre représentation. Si je souhaite maintenir le principe d'une présentation publique au terme des résidences, quel que soit le niveau d'avancement des projets, je veux que nous nous engagions davantage auprès des artistes et compagnies, au minimum en soutenant financièrement leurs résidences, et si possible en co-réalisant ou co-produisant leurs œuvres.

Le budget de strict entretien du château, limité à 43.600€ TTC annuels, y compris les honoraires de maîtrise d'œuvre, est notoirement insuffisant. Même si nous allons travailler avec l'équipe de maîtrise d'œuvre afin de l'optimiser, la nécessité d'abonder ce budget par l'augmentation des

recettes propres a déjà été discutée en conseil d'administration en 2015 et 2016. Le développement de l'accueil de séminaires d'entreprises et de réceptions privées reste une priorité.

Le projet que je souhaite développer nécessitera encore des moyens supplémentaires. Les résidences de recherche et les résidences d'artistes devront être financées. Les actions de médiation, spécifiquement à destination de la jeunesse, également.

Les résidences de recherche, pour être attractives, devront s'accompagner d'un dispositif de bourse. Des difficultés techniques pourraient apparaître pour l'attribution de ces bourses à des particuliers. La possibilité de passer par l'intermédiaire d'une association d'amis (cf. ci-dessous) sera étudiée.

Quant aux programmes en direction du public scolaire, les budgets de déplacement des élèves sont souvent une difficulté importante. Minimalement, la prise en charge de ce budget par l'établissement pourrait permettre de favoriser les visites sur site des élèves.

Plusieurs pistes s'offrent à nous pour diversifier et augmenter nos ressources.

V.3.1. Le développement de la fréquentation touristique

V.3.1.1. L'escale fluviale à La Roche-Guyon

La date de « livraison » de cette escale fluviale est prévue pour l'automne 2017. Elle représente un enjeu majeur en termes de développement de la fréquentation, et notamment de la fréquentation internationale du château. Nous travaillons d'ores et déjà à la proposition d'une offre en direction de ce public, en partenariat avec Cap Tourisme. En juin dernier, Christine Forge a pris la présidence de cette structure de développement touristique adossée au Parc Naturel Régional du Vexin français. Sa triple qualité de présidente de Cap Tourisme, de maire de La Roche-Guyon et de membre du conseil d'administration de l'EPCC va nous permettre de construire une offre cohérente pour retenir ces nouveaux visiteurs dans le Vexin français ; tout en collaborant avec la Maison du Tourisme Normandie-Giverny, avec laquelle nous entretenons d'excellentes relations, car ces visiteurs iront forcément visiter Giverny, comme ils le font actuellement en débarquant à Vernon.

Concernant strictement le château, nous proposerons une offre à plusieurs niveaux :

- Des visites libres
- Des visites guidées
- Des propositions spécifiques, notamment de dîners et/ou de concerts au château. L'opérateur britannique Martin Randall Music Management (spécialiste en croisières musicales) organise déjà chaque année au château deux concerts sur une soirée pour ses clients.

V.3.1.2. La fréquentation touristique internationale

Les visiteurs internationaux sont encore trop peu nombreux au château. Ils représentent à peine 8% de la fréquentation totale du château.

Nous avons entamé une démarche afin de renforcer notre visibilité auprès de cette clientèle. D'abord en 2014, en participant à l'opération de démarchage initiée par le Conseil départemental en Chine, puis, en 2016, en participant aux *Rendez-vous en France* organisés par *Atout France*.

Pour développer davantage cette clientèle, nous solliciterons les conseils et compétences de Val d'Oise Tourisme et du Comité Régional du Tourisme et nous appuierons sur notre position géographique stratégique entre Paris et la Normandie.

V.3.2. Une recherche active de mécénat pluriel

C'est un enjeu primordial pour le budget de l'établissement, mais son succès sera également un marqueur de reconnaissance de l'établissement et de son projet par le tissu économique.

La recherche de mécénat prendra plusieurs formes :

- La recherche de grands mécènes pour de grands projets
- Un mécénat ciblé sur certaines opérations
- La constitution d'un club d'entreprises mécènes
- La constitution d'une association d'Amis du château
- La recherche de mécénat participatif

V.3.2.1. De grands mécènes pour de grands projets

Deux grands projets sont porteurs pour ce type d'action : la restauration du théâtre et la reconquête du Jardin anglais.

La Caisse d'Épargne Ile-de-France, qui soutient depuis deux ans les expositions du château (*Etre et Paraître et Etats de Sièges*) fêtera son deux-centième anniversaire en 2018. Ayant des liens historiques avec le château, cet anniversaire, qu'on l'invitera à venir fêter au château, pourrait être pour elle l'occasion de renforcer ce lien et de se lancer dans le mécénat de la restauration du théâtre. Son Président du Conseil d'orientation et de surveillance, M. Philippe Sueur, a déjà manifesté son intérêt.

La Caisse d'Épargne Ile de France serait alors mécène unique, pour un budget de l'ordre de 2.000.000€.

V.3.2.2. Un mécénat ciblé sur certaines opérations

A chaque fois que cela sera pertinent, nous nous attacherons à solliciter des mécènes spécifiques pour des opérations bien ciblées. C'est par exemple comme cela que nous avons obtenu un mécénat de 50.000€ de la fondation EDF pour la réalisation de l'œuvre *Vidéolux* de Sophie Bruère.

V.3.2.3. Un club d'entreprises mécènes

Le château réunit déjà plusieurs mécènes de proximité : le groupe PSV situé à Genainville, l'entreprise TERH de restauration de monument historique située à Vernon, le Rotary Club et la Caisse locale du Crédit Agricole de Magny-en-Vexin. Je souhaite pouvoir élargir ce cercle à d'autres entreprises du territoire. Pour cela, je compte m'appuyer sur les réseaux du Comité d'Expansion Economique du Val d'Oise, du Mouvement des Entreprises du Val d'Oise auquel l'établissement est adhérent, de la Chambre de Commerce et d'Industrie Paris-Ile de France avec laquelle j'entretiens des relations en tant que participante à un groupe PLATO.

Le ticket d'entrée dans ce club pourrait être de 2.000€ et s'élever jusqu'à 15.000€. Le mécénat pourrait également se pratiquer en nature. Par exemple, je souhaite mettre en œuvre un mécénat avec une société de transport en autocar qui nous permettrait de favoriser les visites au château des groupes scolaires avec lesquels nous réaliserons des projets dans le cadre de la programmation culturelle et des résidences.

Dans un premier temps, ce club d'entreprises mécènes pourrait se concentrer sur deux types de projet :

- Le soutien à l'activité pédagogique de l'établissement : par le financement du matériel nécessaire, du temps d'intervention des artistes avec les jeunes et l'aménagement d'un espace dédié à la médiation dans le potager.
- Des restaurations intéressantes pour le château mais non prioritaires : la méridienne située sur la terrasse d'Enville, la récréation d'un cadran solaire sur le pavillon Nord par exemple.

V.3.2.4. La constitution d'une association d'Amis du château

Il s'agirait ici de personnalités qui adhèreraient à titre individuel. Les cotisations annuelles pourraient être de 30€ à 300€. Elles leur donneraient droit à des gratuités et/ou tarifs réduits sur la programmation culturelle du château et auprès de partenaires culturels de proximité. L'établissement a déjà un partenariat avec les Amis du musée du Louvre et les Amis du château de Versailles. La réciproque pourrait être mise en place. Par ailleurs, l'association pourrait elle-même proposer des activités en dehors du château.

Tout comme le club d'entreprises mécènes, l'association aurait pour but de soutenir l'activité du château, et spécifiquement son activité culturelle :

- Soutien aux résidences de recherche par l'octroi de bourses
- Soutien à la politique d'édition du château : financement de droits d'auteur ou de droits de reproduction photographique, préachat d'ouvrages.

V.3.2.5. La recherche de mécénat participatif :

Cette démarche viendrait en complément du club d'entreprises mécènes et de l'association d'Amis, pour des besoins ponctuels de financements complémentaires. Une première expérience sera menée à l'automne, avec un point d'orgue au moment des Journées européennes du Patrimoine, afin de financer la restauration du papier peint chinois du premier étage du pavillon d'Enville. Cette première expérience nous permettra de tirer des leçons pour de prochains projets.

CONCLUSION

Comme rappelé en introduction, les EPCC contribuent à la réalisation des objectifs nationaux dans le domaine de la culture.

Suite à l'attentat perpétré à Nice le 14 juillet 2016, la Ministre de la Culture a publié, le 23 juillet dernier, dans le Huffington Post, une tribune intitulée « La culture pour faire face ». J'en cite ici quelques extraits :

« C'est le rôle des artistes de nous interpeller, de nous questionner. C'est à notre intelligence qu'ils s'adressent, à chacun de nous dans la pénombre, collectivement attentifs, individuellement libres de nos pensées. »

« Et nous savons bien que nos capacités de résistance s'appuient sur ce bastion irréductible d'une création libre, diverse, forte, qui nous interroge et qui nous rassemble. Voilà pourquoi nous devons inlassablement rechercher l'égalité d'accès à la culture, à la beauté et à l'art, pour tous et partout, porter une attention

particulière à la fraternité, ce lien qui nous unit aux autres et qui s'enrichit de nos différences. »

« Nous devons être plus déterminés que jamais à agir chacun à l'endroit où nous sommes pour ouvrir grand nos musées, nos théâtres, nos bibliothèques, nos cinémas, nos monuments et nos galeries. Pour faire vivre cette fraternité, pour faire corps. »

Au-delà des opinions politiques, voilà un beau programme de travail pour des professionnels de la Culture en charge d'un service public, que je tâcherai ardemment de mettre en œuvre.